



Polémique genevoise

Le rock aura-t-il sa place dans la Cité de la musique?

Le comité référendaire contre le projet dénonce une «monoculture institutionnelle»: «Les musiciens indépendants, trop pauvres, ne pourront pas s'y produire».



Concert rock avec le groupe genevois Cardiac, sur la scène de PTR, à l'Usine, en décembre 2009. PIERRE ALBOUY



Fabrice Gottraux

Octobre 2020, Covid ou pas, la campagne bat son plein en faveur de la future Cité de la musique. Ça se passe sur les réseaux sociaux, où les annonces défilent à un rythme soutenu, félicitant encore les étudiants de la Haute École de musique pour leur créativité (ou comment composer avec les ustensiles du quotidien), rappelant au passage combien le projet de la place des Nations sera «ouvert à toutes les musiques et à tous les publics».

Toutes les musiques? Y compris, par exemple, le rock, le punk, le jazz et le rap? Pour qui prend connaissance du projet cette fois en observant les panneaux installés actuellement place de la Navigation, la réponse semble positive. Entre deux photos évoquant le répertoire classique - Jonathan Nott, directeur musical de l'Orchestre de la Suisse romande, futur locataire du bâtiment, plus loin Clémence Lion, étudiante corniste de la Haute École de musique, l'autre locataire prévu - cette exposition itinérante présente un jeune homme debout devant un pied de micro, jambe levée, baignant dans une lumière rougeoyante évoquant un concert pop. C'est donc que la Cité de la musique accueillera aussi ce type de prestation? Le chanteur en question n'a pas de nom, cette fois. Peut-être s'agit-il d'un étudiant, comme ceux qui, sur la plus petite image à côté de lui, s'activent en pleine «comédie musicale». De fait, l'exposition ne

dit pas textuellement qu'il y aura du rock. Mais ne dit pas le contraire non plus.

Un budget discuté

«Au vu des possibilités que permet actuellement le projet, on est en droit de dire qu'il n'y aura pas de concert rock, pas de musiques amplifiées en général, dans l'enceinte de la future Cité de la musique. Sinon, comme c'est déjà le cas au Victoria Hall, des propositions à grande échelle telles que les musiques de film pour grand orchestre.» Voilà ce que déclarent aujourd'hui les principaux détracteurs du projet. Ainsi du comité référendaire, formé début octobre pour répondre au préavis positif au plan localisé de quartier, décidé par le Délibératif de la Ville de Genève le 7 octobre. Un référendum? Où il est question notamment des arbres que l'on veut sauver, à l'instar de la villa Les Feuillantines. Toutes choses qui seront précisées lors d'une conférence de presse mardi 27 octobre. On attend les slogans.

Mais pour ce qui nous occupe ici, il s'agit de la «monoculture institutionnelle» qu'impose le projet, selon ses détracteurs. «Beaucoup de structures musicales craignent qu'on favorise uniquement les institutions classiques», rappelle le coordinateur du comité référendaire, Jean Hertzschuch, de l'association Sauvegarde Genève, partie prenante de cette action au même titre que Contre l'enlaidis-

sement de Genève ou l'Association pour la sauvegarde du Petit-Saconnex Village, entre autres.

Treize millions de francs, tel est le budget de fonctionnement annoncé pour la Cité de la musique, ainsi que nous le rappelle la plaquette promotionnelle. Pour moitié, la somme proviendrait des «contributions des résidents», HEM et OSR, de même que les recettes de billetterie et la location des salles, ainsi que le mécénat. Tandis que l'autre moitié devrait être supportée par les collectivités publiques. «Comme le Canton n'a pas l'ombre d'un sou pour mener une politique culturelle, ce sera nécessairement à la Ville d'y pourvoir, poursuivent les référendaires. Et ce sera autant d'argent que ne recevront plus les autres acteurs de notre scène musicale.»

Mais revenons aux concerts rock et affidés. Pourquoi ce ne serait pas possible? Musicien bien connu de la place, Raphaël Ortis participe lui aussi au comité référendaire: «La Cité de la musique comprendra trois salles: la plus grande pour les orchestres philharmoniques, une salle plus petite - le Grand Studio, 390 places - pour la musique de chambre et dont l'acoustique est spécialement conçue pour ce type de formation, non amplifiée. Enfin la Blackbox, prévue pour 142 places. Cette dernière aurait constitué l'espace idéal pour les musiques amplifiées, mais sera occupée par les activités de la Haute École de musique.»



Chorales et fanfares

Quid alors de la salle philharmonique, 1580 places? Des concerts pop et Cie n'y sont-ils pas envisageables? «En considérant les 60 à 80 concerts annuels de l'Orchestre de la Suisse romande, elle sera vacante les deux tiers de l'année. Ç'aurait été une option, poursuit Raphaël Ortis. Sauf qu'elle sera hors de prix. À titre comparatif, une salle de capacité semblable, le Victoria Hall, coûte 8000 francs par soirée. Ce qu'aucun indépendant ne peut se permettre.» Sans compter qu'une telle jauge est surdimensionnée pour nombre de productions locales. Il y aurait donc mieux à faire? «Nous demandons un rééquilibrage des subventions entre culture patrimoniale et projet de création. Ce dont ont besoin les musiques actuelles, ce n'est pas tant d'une nouvelle salle que d'un soutien correct à ce qui existe déjà.»

Restait à prendre l'avis des promoteurs. Qu'en pense Bruno Mégevand, président de la Fondation pour la Cité de la musique à Genève? «Oui, le rock y aura sa place. Comme les chorales et les fanfares et d'autres encore, ceci en particulier dans la Blackbox, mais également dans le Grand Studio, comme dans les foyers sinon le parc, pour des concerts en plein air. Quand bien même le postulat de départ consiste en le relogement regroupé de la HEM et de l'OSR, la Cité de la musique sera ouverte à toutes les musiques.»